

## VRAIE GUERRE OU PRÉTENDUE PAIX : DE LA PALESTINE À L'IRAN STOPPER TRUMP ET NETANYAHOU

Deux semaines de bombardements massifs de l'Iran par l'armée israélienne, appuyés par ceux de l'armée américaine : destruction d'infrastructures, de sites nucléaires et d'habitats, des milliers de morts et de blessés, principalement en Iran, mais aussi en Israël. Et aujourd'hui, Trump et Netanyahu annoncent une « trêve » et un « cessez-le-feu ». Pour combien de temps ?

Pour suivre :



NPA.REVO TRAVAIL SOCIAL  
NPA.REVO GRENOBLE ISERE



### L'ordre impérialiste

Les États-Unis et leur bras armé sur place, l'État d'Israël, appliquent méthodiquement leur politique. Tous les régimes de la région et toutes les forces politiques ou militaires doivent se plier docilement à leur volonté. La moindre velléité d'indépendance est durement réprimée et ensevelie sous des déluges de bombes : Liban, Yémen, Syrie, et maintenant Iran, les armes israéliennes et occidentales amènent les différents États du Moyen-Orient à composition. Israël en profite pour poursuivre et intensifier ses propres appétits colonialistes avec le génocide à Gaza et l'annexion de fait de la Cisjordanie.

### L'oppression au nom de la paix et de la démocratie

Le prétexte de l'attaque contre l'Iran était de l'empêcher d'obtenir la bombe nucléaire, dont le développement avait repris depuis que Trump a rompu en 2018 l'accord de limitation sur le nucléaire iranien signé trois ans plus tôt. Mais aujourd'hui, dans la région, c'est Netanyahu, le boucher de Gaza, qui possède l'arme nucléaire ! Quant à Trump, il préside le seul pays qui dans l'histoire a utilisé cette arme, pour terroriser la population japonaise en 1945 ! Trump dit que « l'Iran doit maintenant faire la paix ». Quelle paix, quand ses prétendus défenseurs attaquent et bombardent eux-mêmes à tout-va ? En réalité, les fauteurs de guerre d'aujourd'hui, Trump et Netanyahu, soutenus hypocritement mais bien réellement par Macron, ne craignent qu'une chose : la révolte des peuples.

### Qui sont les terroristes ?

Dans ses discours, Trump dénonce le « caïd » iranien qui « soutient le terrorisme ». Mais qui bombarde ? Netanyahu et Trump ! Ils parlent de « libérer le peuple iranien de la tyrannie des mollahs ». Foutaises. Car le

génocide mené par Israël à Gaza ne « libère » en rien la population palestinienne de la « tyrannie du Hamas », elle est purement et simplement exterminée. Et qui oublie que c'étaient les États-Unis qui soutenaient la dictature sanglante précédente en Iran, celle du shah ? En 2001, en 2003, les États impérialistes ont bombardé l'Afghanistan et l'Irak au nom de la « démocratie ». Même chose avec le bombardement de la Libye décidé par Sarkozy en 2011. Aujourd'hui, c'est le chaos en Irak et en Libye, le retour des talibans en Afghanistan et la « paix » dans la région n'est, au mieux, qu'un répit entre deux offensives militaires.

### Défendre et organiser l'indépendance politique de notre classe

L'intervention directe des États-Unis au Moyen-Orient suscite beaucoup d'inquiétude. Mais aussi de la révolte. L'impérialisme, ce n'est pas seulement la guerre économique, c'est aussi la guerre tout court. Cette force des dirigeants impérialistes est aussi leur faiblesse. Chaque fois, l'objectif est de terroriser les peuples. Mais un réveil de la classe ouvrière en Iran pourrait être le début d'un soulèvement dans toute la région. Et même dans le monde... Il y a quinze jours, les dockers de Marseille, Gênes et Tanger ont montré l'exemple en bloquant l'envoi d'armes en direction d'Israël. La semaine dernière, des centaines de milliers de manifestants ont défilé dans les capitales européennes, ainsi qu'aux États-Unis pour dénoncer la guerre impérialiste au Moyen-Orient.

Refusons tout soutien aux dirigeants occidentaux, à commencer par Trump et Macron. À bas les guerres impérialistes au Moyen-Orient et partout dans le monde.

Édito NPA-Révolutionnaires, 24 juin 25

**REUNION PUBLIQUE NPA JEUNES REVOLUTIONNAIRES - JEUDI 26 JUIN, 20H, SALLE MOYRAND**  
**GENERATION PALESTINE, GENERATION REVOLUTION**  
**ETAT D'ISRAEL, ETAT CRIMINEL, ETATS IMPERIALISTES, ETATS COMPLICES**

## Ocellia à la conquête du voironnais

Trois nouvelles formations d'Accompagnant Éducatif et Social, de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale et de Moniteur Éducateur seront ouvertes par Ocellia en septembre prochain à Coublevie, près de Voiron. Les formations seront dispensées dans les locaux d'un autre groupe d'enseignement privé, le Centre Régional d'Études d'Enseignement, de Formation et d'Insertion (CREEFI) qui possède le lycée des Gorges à Coublevie. Semblant partager le projet du gouvernement de fusionner les diplômes, Ocellia regroupe ces 3 filières dans une seule promotion afin de « développer une culture professionnelle commune » mais aussi sûrement pour économiser quelques pièces en mutualisant les cours. Nous souhaitons en tout cas bon courage aux étudiant.e.s et personnels qui seront amené à y travailler et serons attentifs à leurs mobilisations.

## Vautrin lance la fusion des diplômes en travail social

La ministre en charge des Solidarités, Catherine Vautrin, a annoncé le lancement de la réforme des diplômes en travail social avec une réunion en commission professionnelle consultative prévue le 3 juillet. De son côté l'UNAFORIS, qui regroupe les écoles en travail social et dont Ocellia est membre, s'est prononcé en faveur de la fusion des diplômes. Le 14 avril dernier, les organisations syndicales et corporatives avaient déjà dénoncé ce projet qui prévoit une formation aux 3/4 commune pour tous les diplômes bac+3 du travail social et une interchangeabilité des professionnel.le.s moyennant quelques jours de formation supplémentaire.

Outre la casse des métiers et des acquis qui y sont liés dans les conventions collectives, ce projet ouvre la voie à une individualisation des salaires avec l'introduction d'une part variable de salaire au gré de l'employeur. Cette fusion fait aussi planer le risque d'une déqualification de certains métiers. En 2007 puis 2018, les mobilisations et grèves avaient déjà empêché des réformes similaires, c'est cette voie qu'il faudra suivre également pour faire reculer Vautrin.

## Association Prévention Spécialisée 34 : non aux licenciements !

Le 5 juin dernier, le président du département de l'Hérault a annoncé par courrier la suppression de 35 % des effectifs de l'APS 34. Les 12 postes visés concernent les communes ayant refusé de participer au financement de la prévention spécialisée. Le 25 mars dernier, la mobilisation des salarié.e.s avaient pourtant imposé au Conseil Départemental de renoncer au projet de suppression de 25 % des financements de l'association. Contre ce passage en force, les salarié.e.s ont repris le chemin de la grève en organisant une journée réussie le 19 juin, et en préparant une nouvelle grève le 26 juin.

La ministre en charge des Solidarités, Vautrin, veut que les assistantes familiales cumulent des emplois en plus de

leur activité. Annoncée dans un entretien au journal La Provence le 5 juin dernier, cette mesure prétend augmenter leurs revenus et générer suffisamment de recrutement pour pouvoir assurer des remplacements. Présentée dans un projet de loi à l'automne, cette mesure sera expérimentée durant l'été dans les départements du Var et de la Gironde. En plus de déqualifier une profession très majoritairement féminisée, Vautrin ne résout ni le problème des bas salaires et des conditions de travail difficiles, ni celui du manque de moyen pour la protection de l'enfance.

## Loi Attal : même le Conseil Constitutionnel est choqué

Le Conseil Constitutionnel a annulé six articles de la loi « relative au renforcement des peines à l'égard des mineurs et de leurs parents », votée le 19 mai dernier sur proposition du député macroniste Attal. Depuis qu'il a perdu son emploi de premier ministre, Gabriel Attal multiplie en effet les propos racistes et sécuritaires pour tenter d'exister. Son texte prévoyait notamment de faire passer des enfants de 13 ans en comparution immédiate au tribunal, donc sans possibilité d'être correctement défendu par un avocat. Il permettait également d'emprisonner des enfants n'ayant pas suivi leur mesure éducative judiciaire, et étendant à un an la durée de détention provisoire pour les enfants de moins de 16 ans en attente de leur procès. Enfin le texte prévoyait de rendre exceptionnelle le principe d'atténuation des peines pour les mineurs. L'annulation de ces mesures réactionnaires est une bonne nouvelle. Mais rien ne garantit qu'elles ne seront pas reformulées d'une façon qui convienne au Conseil Constitutionnel. En outre, plusieurs mesures tout aussi répressives ont été maintenues parmi lesquelles la création d'un délit de « soustraction des parents à leurs obligations légales » ou la possibilité pour un procureur d'enfermer un mineur à domicile en lui interdisant de se trouver sur la voie publique sans être accompagné de son représentant légal.

## 19 juin : maintenir la pression contre les attaques patronales

Dans la continuité des journées de grève du 1<sup>er</sup> avril et 15 mai, des rassemblements et des grèves étaient appelés ce jeudi 19 juin pour défendre les emplois et conditions de travail et de salaire. A Paris le rassemblement se tenait devant les Assises de la protection de l'enfance qui réunissent chaque année de nombreux employeurs du social. Ce sont en effet ces mêmes employeurs qui, le 27 mai et par la voix du syndicat d'employeur de la santé et du social AXESS ont mis fin aux négociations sur la Convention Collective Unique Étendue. Après avoir menacé de supprimer 12 à 18 jours de congés et d'allonger la durée de travail quotidienne et hebdomadaire, le patronat du social s'en remet désormais aux arbitrages financiers du gouvernement Bayrou. C'est en effet par la grève qu'il sera possible de défendre nos conditions de travail et les conditions d'accueil de nos publics.

ABONNE-TOI À NOTRE  
NEWSLETTER EN SCANNANT  
LE QR CODE OU À L'ADRESSE  
[HTTPS://FRAMALISTES.ORG/  
SYMPA/SUSCRIBE/  
NEWSLETTERNPAGRENOBLESEINE](https://framalistes.org/sympa/suscribe/newsletternpagrenobleseine)

